

LETTRÉ D'ENTENTE INTERVENUE

Entre

L'Association québécoise de la production médiatique, ayant son siège social au 1470, rue Peel, bureau 950, Tour A, dans la ville de Montréal.

Ci-après « **l'AQPM** »

et

Le Conseil du Québec de la Guilde canadienne des réalisateurs, ayant son siège social au 4200, bureau 708, Boulevard Saint-Laurent, dans la ville de Montréal.

Ci-après « **la GUILDE** »

ENTENTE COLLECTIVE DÉPARTEMENT ARTISTIQUE CQGCR-AQPM 2019-2022

ATTENDU QUE la Guilde et l'AQPM ont convenu de « *l'Entente collective Département artistique CQGCR-AQPM* » en vigueur du 4 novembre 2019 au 3 novembre 2022 (ci-après désignée « l'entente collective »);

ATTENDU QUE la Guilde et l'AQPM ont convenu de renouveler l'entente collective pour une durée d'un (1) an à compter du 29 janvier 2023 jusqu'au 28 janvier 2024;

ATTENDU QUE la nouvelle entente collective est identique à celle présentement en vigueur, à l'exception de l'augmentation des forfaits minimums.

PAR CONSÉQUENT, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Le préambule et l'Annexe 1 font partie intégrante de la présente.
2. L'entente collective s'applique intégralement à l'exception de l'augmentation des forfaits minimums prévue à la clause 3 de la présente lettre d'entente.
3. Les forfaits quotidiens et hebdomadaires minimums mentionnés à l'article 21.02 et aux tableaux 2, 3 et 4 de l'entente collective sont augmentés de 3%, le tout conformément aux tableaux joints en annexe.

4. La présente lettre d'entente entre en vigueur le 29 janvier 2023 et les forfaits décrits en annexe ne s'appliqueront qu'aux contrats signés à compter de cette date.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Montréal, ce 29e jour du mois de janvier 2023.

Pour la Guilde

Bethan Mowat

Bethan Mowat
Présidente du Conseil
d'administration



Chantal Barrette
Agente d'affaires


Pour l'AQPM

J. D. Normandeau

Josette D. Normandeau
Présidente du Conseil
d'administration



Hélène Messier
Présidente - Directrice générale



Geneviève Leduc
Directrice des relations de travail et
des affaires juridiques

ANNEXE 1

[...]

TABLEAU 2 : TÉLÉVISION ET CINÉMA : CONCEPTEUR ARTISTIQUE ET DIRECTEUR ARTISTIQUE

		Concepteur artistique		Directeur artistique	
- Niveau A	29 jan 2023- 28 jan 2024	Hebdomadaire	4141\$	Hebdomadaire	2958\$
		Quotidien	1036\$	Quotidien	740\$
- Niveau B	29 jan 2023- 28 jan 2024	Hebdomadaire	3597\$	Hebdomadaire	2721\$
		Quotidien	899\$	Quotidien	681\$
- Niveau C	29 jan 2023- 28 jan 2024	Hebdomadaire	3194\$	Hebdomadaire	2390\$
		Quotidien	799\$	Quotidien	597\$
- Niveau D	29 jan 2023- 28 jan 2024	Hebdomadaire	2721\$	Hebdomadaire	2083\$
		Quotidien	681\$	Quotidien	520\$
- Niveau E	29 jan 2023- 28 jan 2024	Hebdomadaire	2149\$	Hebdomadaire	1775\$
		Quotidien	537\$	Quotidien	445\$
- Niveau F - Marché Vidéo - Reconstitution dramatique incluse dans un documentaire - Action réelle (live action) inclus dans un film d'animation	29 jan 2023- 28 jan 2024	Gré à Gré		Gré à Gré	

TABLEAU 3 : TÉLÉVISION : COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT ARTISTIQUE, ASSISTANT DIRECTEUR ARTISTIQUE, ASSISTANT COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT ARTISTIQUE & DESSINATEUR

		Coordonnateur du département artistique	Assistant directeur artistique	Assistant coordonnateur du département artistique	Dessinateur
- Niveaux A B C D	29 jan 2023-28 jan 2024	402\$	324\$	Gré à Gré	Gré à Gré
- Niveaux E F	29 jan 2023-28 jan 2024	375\$	268\$	Gré à Gré	Gré à Gré
-Marché Vidéo -Reconstitution dramatique incluse dans un documentaire -Action réelle (live action) inclus dans un film d'animation	29 jan 2023-28 jan 2024	Gré à Gré	Gré à Gré	Gré à Gré	Gré à Gré

TABLEAU 4 : CINÉMA : COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT ARTISTIQUE, ASSISTANT DIRECTEUR ARTISTIQUE, ASSISTANT COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT ARTISTIQUE & DESSINATEUR

		Coordonateur du département artistique	Assistant directeur artistique	Assistant coordonateur du département artistique	Dessinateur
- Niveau A	29 jan 2023-28 jan 2024	455\$	440\$	Gré à Gré	Gré à Gré
- Niveaux B C D	29 jan 2023-28 jan 2024	420\$	392	Gré à Gré	Gré à Gré
-Niveaux E F	29 jan 2023-28 jan 2024	392\$	379\$	Gré à Gré	Gré à Gré
-Marché Vidéo -Reconstitution dramatique incluse dans un documentaire -Action réelle (live action) inclus dans un film d'animation	29 jan 2023-28 jan 2024	Gré à Gré	Gré à Gré	Gré à Gré	Gré à Gré

[...]